Programmes

Formation initiale - B1, B1v, B2, B2v, BC, BR, HOv

Personnel électricien Basse Tension

Réf. : 13TC2B
Durée : 3 jours
Dates et lieux : nous contacter
Nombre : maxi 6 pers. / stage

NOS FORMATIONS

Personnes concernées

Personnel électricien B.T - Consignation et intervention de dépannage :

- Personnel chargé d'exécuter des consignations
- Personnel chargé d'exécuter des interventions de dépannage

Pré-requis

- Avoir des connaissances techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation
- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage

Objectifs

- Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur
- Identifier le risque électrique, savoir s'en protéger et appliquer les consignes de sécurité liées aux consignations, aux interventions de dépannage effectuées sur des équipements ou installations électriques

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance de séquences théoriques et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe
- Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques et des valises didactiques, avec des kits pédagogiques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes
- Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques sur sites ou au centre en sous groupe
- Moyens multimédias et audiovisuels, supports remis à chaque apprenant

Evaluation / Validation

- Evaluation des connaissances théoriques sous forme de Q.C.M à la fin du stage (durée : 60mn)
- Evaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail, lors de la dernière demie journée (dont 1h pratique)

Si nous faisions toutes les choses dont nous sommes capables, nous nous étonnerions nous-mêmes - Thomas Edison

Programmes

Formation initiale - B1, B1v, B2, B2v, BC, BR, HOv

Personnel électricien Basse Tension

NOS FORMATIONS

Programme

Enseignement théorique (2 jours) :

❍ Prescription au personnel, obligation de formation, définitions NF C 18-510, rôle et échange d'informations du chargé d'exploitation, de travaux électriques et de consignation

❍ Sensibilisation aux risques électriques:

- Les obligations et responsabilités des différents acteurs
- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique

❍ Les appareillages de sectionnement, de commande et de protection contre les contacts direct et indirect en Basse Tension

❍ Les limites, zones et opérations liées dans l'environnement

❍ Matériel de protection individuel et collectif

❍ Les rôles et titres d'habilitation

- Définition des symboles d'habilitation, rôles de chacun
- Chargé de consignation BC : rôle et limite des opérations
- Chargé d'intervention BR : rôle et limite des opérations

❍ Prescriptions et procédure d'exécution des consignations : consignation en 1 ou 2 étapes, analyse de risques

❍ Prescriptions, mesures de prévention et procédure d'exécution des essais ou des interventions de dépannage

❍ Connaître et renseigner les documents applicables aux interventions et consignations

❍ Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation de l'outillage spécifiques aux consignations ou aux interventions

❍ Matériels et outillages B.T et T.B.T : fonction et mesure de protection, séparation de circuit, T.B.T.S, T.B.T.P, emplacements exposés ou exigus

❍ Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique

Mise en situation pratique (1 jour) :

Etre capable :

❍ D'analyser les risques électriques, principe d'action

❍ De rédiger les documents applicables

❍ De mettre en oeuvre les procédures de consignation dans le cadre des travaux

❍ De mettre en oeuvre les opérations de consignation, déconnexion, dépannage, mesurage et essais, lors d'une intervention

❍ De protéger la zone de travail par délimitation, par obstacle ou isolation

❍ D'évoluer dans une zone protégée

❍ De rendre compte des difficultés rencontrées

❍ D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

Si nous faisions toutes les choses dont nous sommes capables, nous nous étonnerions nous-mêmes - Thomas Edison